YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/GP/EN

DECISION N° 2000/277

OBJET : Spectacle tout public et séances scolaires – "Madame de Sévigné et ses amis" - Convention de prestations conclue avec le Théâtre de l'Impossible

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres, en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du Code des Communes,

CONSIDERANT les représentations du spectacle "Madame de Sévigné et ses amis", le Dimanche 22 octobre 2000 pour tout public et les Lundi 23 à 15H00 et Mardi 24 à 14H00 pour les scolaires, dont les prestations se dérouleront à l'Orangerie de la Propriété Caillebotte, à Yerres,

DECIDE

De signer une convention de prestations conclue avec le Théâtre de l'Impossible, domicilié 76, boulevard de Reuilly, 75012 PARIS, représenté par son Président, Stephen BENSIMON, pour un montant de 15 000 Francs T.T.C.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2000, fonction 3, sous fonction 33, article 6042.

REÇU LE
16 OCT. 2000

Fait à Yerres, le 6 octobre 2000

Le Député-Maire

MAIRIE D'YERRES (Essonne)

Nicolas DUPONT-AIGNAN